Bapt. jean joseph gautier

l'an mil Sept cens vingt six et le Second du mois de janvier en presence des temoins Soussignes jean joseph gautier fils naturel et legitime de louis et de claire vidal a été baptisé etant né le jour d'hier le parrain a été joseph ginouvier la marraine magdeleine abeille le pere present ne Sçu ecrire aussi bien que le parrain et la marraine de ce enquis

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Mor catherine françoise

l'an mil Sept cens vingt six le quatrieme jour du mois de janvier nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse catherine françoise fille naturelle de jean anne et almaide dorset le pere et la mere morte dune heure apres la baptisé de l'etat present en presence des temoins soussignes

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Mor Sovert laty

l'an mil Sept cens vingt six et le septieme jour du mois de janvier en presence des temoins soussignes honnoré sabi epoux de marguerite ginouviere a été enseveli dans le cimetiere de cette parroisse etant mort le jour d'avant hier apres avoir été muni des Sacrements et agé d'environ cinquante ans

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Mor jean joseph gautier

l'an mil Sept cens vingt six et lonsieme jour du mois de janvier en presence des temoins Soussignes jean joseph gautier fils de louis et de claire vidale a été enseveli dans le cimetiere de cette parroisse etant mort le jour d'hier agé d'environ neuf jours

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Mor marie stele

l'an mil Sept cens vingt six et le treize du mois de janvier en presence des temoins Soussignes marie estelle fille de jean et de claire bruno a été enseveli dans le cimetiere de cette parroisse etant morte le jour d'hier apres avoir été munie des Sacrements de lesglise mon fils ainé pour n'avoir pu etant agée d'environ vingt ans

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Bapt Anne luse frosine Viton

l'an mil Sept cens vingt six et le treize du mois de janvier en presence des temoins Soussignes anne luse frosine viton fille naturelle et legitime d'anthine et de magdelaine chauvete a été baptisée etant née le meme jour le parrain S.r maur gardane la marraine rose ioulliane le partain et le pere ont signé mon la marraine pour ne Scavoir

Reynoird chanevier

Mor

l'an mil sept cens vingt six et le dixneuf jours du mois de janvier nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse marie fille de l'hopital de soulongue françoise sibille de la maison ou elle est decedée agée de quatre jours present les soussignés

Reynoird vic S.Lion prevre

Bapt Antoine chaudevin

l'an mil sept cens vingt six et le vingt deuxieme jour du mois de janvier jay baptisé antoine chaudevin fils naturel de legitime d'honnore, et de catherine vaubaide ne le meme jour le parrain pierre tolet et la marraine magdelene tolet present les soussignés

S.Lion prevre Reynoird vic

honore chadevin

Mor françois marin

l'an mil Sept cens vingt six et le vingt trois janvier sur les francois marin a été enseveli dans le cimetiere de cette parroisse etant mort le jour d'hier agé d'environ Sinquante six ans et appres avoir été muni des Sacrements

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Bapt Anne maurel

l'an mil Sept cens vingt Six et le vingt trois janvier en presence de temoins Soussignes anne maurel fille naturelle et legitime d'eshienne et de claire emerique est nee et a été baptisée le parrain francois mouchon la marraine marguerite boulliane le pere present ne Sçu ecrire aussi bien que le parrain et la marraine

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Mor Louis maurel

l'an mil Sept cens vingt Six et le vingt quatre janvier en presence des temoins Soussignes anne maurel fille d'eshienne a été enseveli dans le cimetiere de cette parroisse etant morte le jour d'hier agée de quelques heures

S.Lion prevre Reynoird chanevier

Mor Thomas Bauchier

l'an mil Sept cens vingt six et le vingt sept janvier en presence des temoins Soussignes Thomas bauchier fils honnoré a été enseveli dans le cimetiere de cette parroisse etant mort le jour d'hier agé d'environ deux ans et demi

S.Lion prevre Reynoird chanevier